

De grâce qu'on y songe sérieusement, et que le printemps prochain soit pour vous l'époque d'une complète transformation.

Les Habitants.—Monsieur le curé, si nous eussions entendu cette causerie, il y a dix ans passés, nous serions bien plus à l'aise que nous ne le sommes présentement ; mais si vous passez encore dix ans avec nous, et notre désir est que vous y passiez toute votre vie, vous verrez qu'il s'est fait de grandes améliorations dans votre paroisse.

M. Le Curé.—Je ne sais ce que le ciel me réserve, mais n'importe sur quel coin du Canada il dirigera mes pas, je ne cesserez de travailler à l'avancement de l'agriculture, car dans le succès de la classe agricole, je vois un avenir heureux, prospère, pour mon pays.

CONDITIONS..

La Gazette des Familles Canadiennes paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à Varennes.

~~Nous~~ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.